

008 – Septembre 2017

Consommation et épargne : les ménages face à la crise

Lecture de l'éclairage de l'Insee sur l'évolution des inégalités de revenu et du taux d'épargne des ménages

Entre 2011 et 2015, le revenu disponible des ménages est resté à peu près constant. Mais il a augmenté de 2,6 % pour les 20 % les plus modestes, et baissé de 2,3 % pour les 20 % les plus aisés. Si ce résultat apparemment paradoxal mérite d'être mis en perspective, l'étude dont il est tiré (Insee, 2017) apporte un éclairage précieux sur les revenus et les comportements d'épargne des différentes catégories de ménages.

La crise réduit-elle les inégalités de revenus ?

Les principaux résultats de cette étude seront présentés ici en privilégiant la répartition qu'elle opère en cinq tranches (ou quintiles) de revenu, allant des 20 % les plus modestes aux 20 % les plus aisés. Entre le premier quintile (Q1, les 20 % de ménages les plus modestes) et le cinquième quintile (Q5, les 20 % de ménages les plus aisés), l'écart de revenu par unité de consommation¹ est à peu près de 1 à 4 en 2011.

L'examen de la structure des revenus selon les différentes catégories de ménages éclaire le paradoxe apparent signalé plus haut. L'Insee distingue trois sources de revenus : les revenus nets d'activité, les revenus du patrimoine et les transferts nets reçus. Ces derniers procurent près de la moitié du revenu les ménages les plus modestes (Q1) et leur contribution décroît avec le niveau de revenu

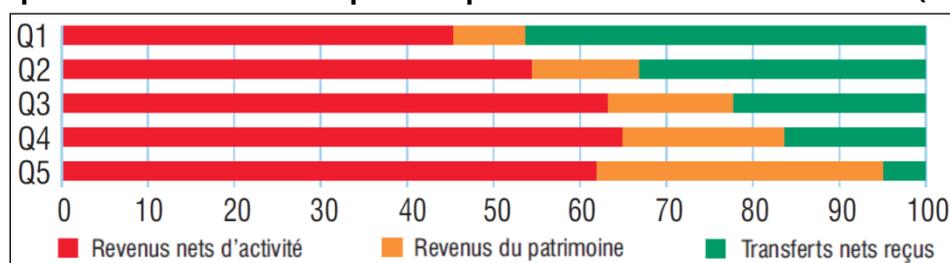
¹ Le nombre de personnes constituant un ménage est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) en attribuant un coefficient à chacun de ses membres : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Ainsi un ménage comprenant deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans représente 2,1 unités de consommation (1+0,5+0,3+0,3).

Au sommaire

1. La crise réduit-elle les inégalités de revenus ?
2. Un taux d'épargne keynésien
3. Taux d'épargne : la fiction du ménage représentatif

(graphique 1). Sans surprise, la liaison avec les revenus du patrimoine est inverse : pour les plus aisés (Q5) cette source de revenu représente environ un tiers du revenu total. La réduction de l'écart de revenu s'explique alors facilement : d'un côté, la « résilience » des transferts (les « stabilisateurs automatiques ») a protégé les revenus des plus modestes (surtout entre 2011 et 2013). A l'autre bout de l'échelle, la crise financière s'est traduite par un recul des revenus du patrimoine qui a particulièrement touché les ménages les plus favorisés.

Graphique 1
Composantes du revenu disponible par tranches de revenu en 2011(en %)

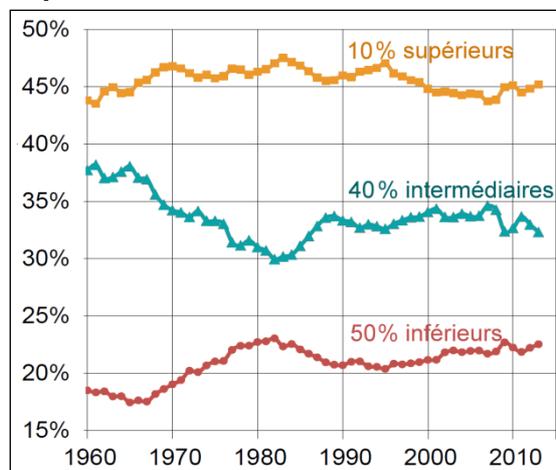


Source : Insee (2017)

Ce constat doit cependant être mis en perspective. Il confirme d'autres études, notamment celle de Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2016) dont est tiré le graphique 2 ci-dessous. Il montre que les revenus des 10 % les plus aisés, même s'ils ont baissé, représentent 45 % du revenu total en 2013, tandis que la moitié plus modeste ne reçoit que 23 %. Il est dommage que l'Insee n'ait pas procédé à des calculs équivalents qui auraient grandement relativisé le resserrement de l'écart de revenu entre ménages modestes et aisés. C'est à ce calcul que l'Institut avait procédé dans une précédente étude (Insee, 2009) qui montrait qu'en 2003 « les 20 % de ménages les plus aisés disposent de 40 % du revenu disponible, la part du revenu reçue par les 20 % les plus modestes atteignant quant à elle 8 % ».

Graphique 2

Répartition des revenus de 1960 à 2013



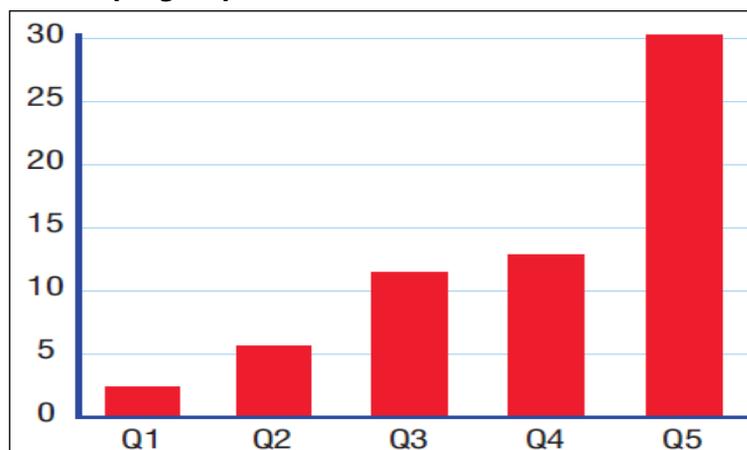
Source : Garbinti, Goupille-Lebret , Piketty (2016)

Un taux d'épargne keynésien

Les écarts de consommation entre catégories de ménages sont moins importants que les écarts de revenu, si bien que le taux d'épargne augmente avec le revenu, vérifiant ainsi une proposition keynésienne classique. L'écart est considérable, puisque le taux d'épargne des ménages les plus modestes est de l'ordre de 5 %, alors qu'il atteint 30 % pour les plus aisés (graphique 3).

Graphique 3

Taux d'épargne par tranches de revenus en 2011(en %)



Source : Insee (2017).

Rappel : les ménages sont classés en cinq tranches de revenus allant des plus modestes (Q1) aux plus aisés (Q5).

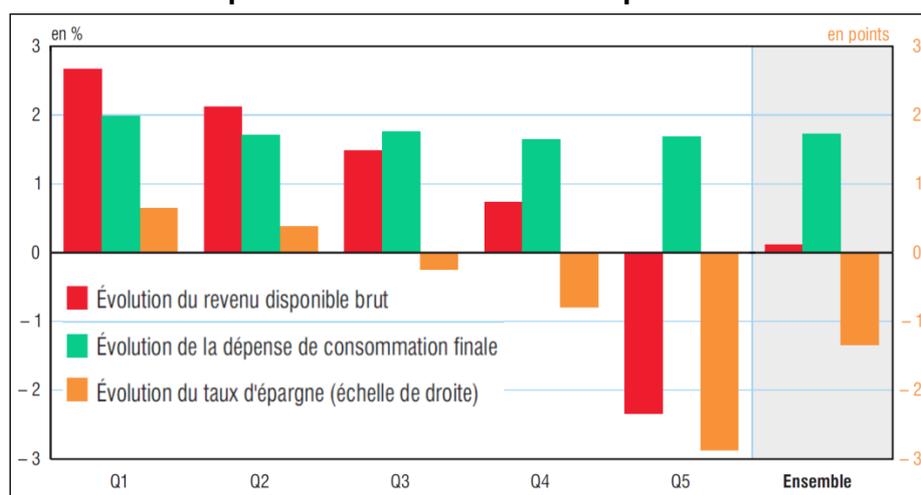
Plus de la moitié des dépenses des ménages se portent sur trois grands postes de consommation : le logement (loyers, eau, électricité, chauffage, etc.), l'alimentation (à domicile, hors boissons alcoolisées) et les transports. L'étude de l'Insee isole ensuite les dépenses pré-engagées (logement, cantines, services de télécommunications, assurances, services financiers, etc.) pour calculer le « revenu arbitrage » dont disposent les ménages une fois déduites ces dépenses contraintes. L'écart entre catégories de ménages apparaît alors plus marqué que sur l'ensemble du revenu disponible : les dépenses pré-engagées ainsi définies représentent 35 % du revenu des plus modestes, et seulement 23 % pour les plus aisés.

Taux d'épargne : la fiction du « ménage représentatif »

Le taux d'épargne moyen des ménages a reculé d'environ 1,3 point entre 2011 et 2015, apportant ainsi un soutien non négligeable à la croissance. Mais cette baisse globale recouvre en réalité des évolutions différentes : une légère augmentation pour 40 % des ménages (Q1 et Q2) et un recul pour les autres, particulièrement marqué (- 2,8 points) chez les 20 % les plus aisés (graphique 4). En dépit d'une progression différenciée des revenus, l'ajustement des taux d'épargne a donc conduit à une progression à peu près uniforme de la consommation des ménages, témoignant ainsi de son inertie.

Graphique 4

Utilisation du revenu disponible entre 2011 et 2015 par tranches de revenus (en %)

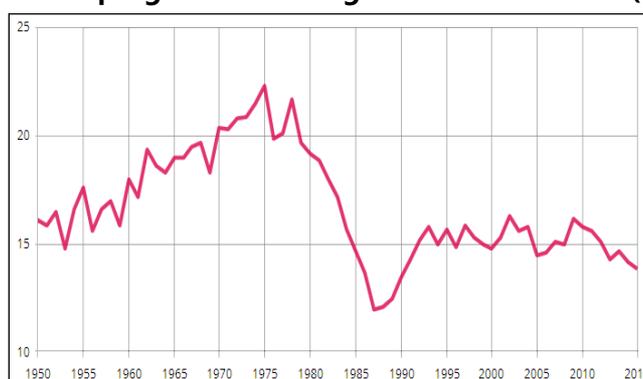


Source : Insee (2017)

Rappel : les ménages sont classés en cinq tranches de revenus allant des plus modestes (Q1) aux plus aisés (Q5).

Ce constat montre l'utilité de ce type de données pour mieux comprendre l'évolution du taux d'épargne des ménages, qui a toujours présenté d'amples fluctuations (graphique 5). Il augmente régulièrement durant les « Trente glorieuses », de 16 % à 22 % environ. Puis les récessions de 1974-1975 et 1980-1982 entraînent une chute spectaculaire de 10 points entre 1975 et 1987. A partir de cette date, le taux d'épargne se rétablit quelque peu pour se stabiliser autour de 15 %.

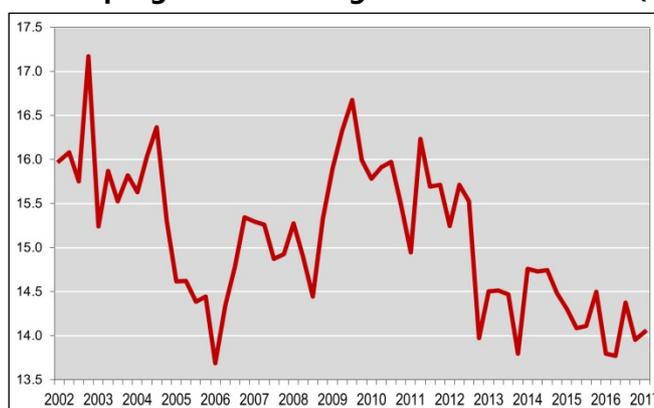
Graphique 5
Le taux d'épargne des ménages de 1950 à 2016 (en %)



Source : Insee

Mais en grossissant l'échelle, on constate que les fluctuations du taux d'épargne restent d'une grande ampleur sur la période récente, puisqu'il évolue dans une plage allant de 17 % à 14 % (graphique 6). Durant la période ouverte par la crise, on assiste à une augmentation immédiate de deux points - que l'on peut interpréter comme une épargne de « précaution » - suivie d'un nouveau recul à partir de 2009.

Graphique 6
Le taux d'épargne des ménages de 2002 à 2017 (en %)



Source : Insee

Ces fluctuations considérables rendent la modélisation du taux d'épargne difficile, alors même qu'il s'agit d'une variable-clé de tout exercice d'analyse et de prévisions conjoncturelles. Beaucoup de variables explicatives ont été tour à tour mobilisées. On peut citer le taux de chômage (épargne de précaution), l'effet richesse (on consomme plus quand on dispose d'un patrimoine important), ou encore le taux d'intérêt (qui rend l'épargne plus attractive) voire la dette publique (qui réduit le risque). Mais aucune de ces explications n'est vraiment stable dans le temps, si bien qu'on peut faire l'hypothèse que la notion même de taux d'épargne (moyen) des ménages n'a pas de sens : les comportements des différents ménages sont différents et peuvent en outre diverger en fonction de la conjoncture.

Les informations livrées par cette étude de l'Insee sont doublement précieuses : elles permettent d'approfondir le « portrait social de la France » (pour reprendre le titre d'une des publications de l'Institut) et d'éclairer les déterminants des comportements d'épargne et de consommation, en dépassant la fiction d'un « ménage représentatif ». Il serait donc souhaitable que l'Insee travaille à surmonter les obstacles méthodologiques qui l'empêchent de mener ce type d'exercice plus régulièrement (voir annexe).

Annexe

Un exercice semblable (Insee, 2009) avait été mené en 2009, qui portait sur les données de 2003. La question est alors de savoir pourquoi les auteurs n'ont pas étudié les évolutions entre 2003 et 2011 et sont obligés de procéder par extrapolation pour les années 2012 à 2015. Leur réponse est que « cet objectif est malheureusement hors d'atteinte, pour des raisons techniques liées notamment aux modifications d'ordre méthodologique intervenues sur l'enquête SRCV » (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages).

Il est vrai que l'exercice est complexe, notamment parce qu'il est toujours difficile de raccorder correctement les données d'enquête utilisées à celles de la comptabilité nationale, autrement dit de réconcilier les approches micro- et macro-économiques. On sait aussi (les auteurs y font allusion) que l'enquête « Budget de famille », une autre source possible, n'est pas très bonne : elle subit moins de modifications que l'enquête SRCV « mais décrit en revanche beaucoup moins précisément les revenus », ce qui est gênant pour une enquête qui porte sur le budget des ménages. Peut-être faudrait-il privilégier l'amélioration de l'enquête « moins précise » plutôt que de soumettre l'autre à « un changement méthodologique majeur » ? En tout cas, force est de constater que cette thématique ne semble pas pour l'instant faire partie des priorités de l'Insee.

Références

Garbinti B., Goupille-Lebret J., Piketty T. (2016), [*Income Inequality in France, 1900-2014: Evidence from Distributional National Accounts*](#), December.

Insee (2009), « [Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux](#) », *Insee Première* n° 1265, novembre.

Insee (2017), « [Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015](#) », dans *L'économie française - Comptes et dossiers, Édition 2017*.